

PRAMCA

PLATEFORME RÉGIONALE D'ACCOMPAGNEMENT
DU MALADE CHRONIQUE VERS L'AUTONOMIE



Rencontres Santé publique

Ajaccio, 10 octobre 2019

IREPS Corse

Sommaire

- Le cadre législatif de la PRAMCA
- La démarche de l'IREPS Corse
- Organisation et fonctionnement
- Actions menées 2018 et 2019
- Recherche interventionnelle
- Evaluation

Cadre législatif de la PRAMCA

Cadre législatif de la PRAMCA

« L'article 92 de la loi n°2016-41 de modernisation du système de santé du 26 janvier 2016 vise à expérimenter dans le cadre de projets pilotes pour une durée de 5 ans des projets d'accompagnement sanitaire, social et administratif des personnes atteintes de maladies chroniques ou étant particulièrement exposées au risque d'une telle maladie. »

La démarche de l'IREPS Corse

La démarche de l'IREPS Corse

- Un projet pilote coconstruit avec les partenaires
- Une approche globale et positive de la santé
- Une démarche qui repose sur l'empowerment

Historique de la PRAMCA

Phase préliminaire co-construction



- ✓ Analyse de la problématique
- ✓ Mise en place du groupe projet, atelier sur le parcours du malade chronique
- ✓ Définition du périmètre et des bénéficiaires
- ✓ Définition de la gouvernance
- ✓ Définition des axes de travail en lien avec l'art 92 et les problématiques locales d'inégalités sociales et territoriales de santé
- ✓ Définition du plan de communication

- ✓ Présentation du projet aux partenaires
- ✓ Présentation du cahier des charges et des modalités de réponse
- ✓ Signature de la lettre d'engagement

- ✓ Proposition à l'Agence Régionale de Santé de Corse avant envoi à la Direction générale de la santé



- ✓ Une vingtaine d'actions développées
- ✓ La recherche intervention qui rencontre les professionnels et les patients
- ✓ La participation annuelle au comité national d'évaluation

- ✓ Un ajustement des actions en fonction de la réalité du terrain et des territoires
- ✓ La recherche intervention qui effectue ses premiers retours
- ✓ Poursuite du travail d'évaluation national

Organisation et fonctionnement



A qui s'adresse cette plateforme ?

- Aux patients concernés par Ald les plus fréquentes en Corse
 - Maladies cardiovasculaires
 - BPCO
 - Diabète type 1 et 2
 - Cancers
 - Affections psychiatriques de longue durée
 - 85 % des patients bénéficiant d'une ALD sont concernés par ces ALD en Corse
- Aux aidants
- Aux professionnels du sanitaire, du social et du médico-social qui interviennent autour du patient

Organisation et
fonctionnement

Organisation et fonctionnement

Six axes de travail en lien avec le cahier des charges national



Organisation et fonctionnement

- Un pilotage du projet assuré par l'IREPS Corse
 - ✓ Animation et suivi de la plateforme
- Commissions de financements menées avec l'ARS de Corse
 - ✓ Réunie deux fois par an
- Une assemblée plénière
 - ✓ Composée des partenaires de la plateforme
 - ✓ Réunie une fois par an
 - ✓ Bilan de l'année écoulée
 - ✓ Point sur l'avancée de la recherche
 - ✓ Perspectives pour l'année à venir

Actions menées

Actions menées 2018

- 26 actions retenues
 - 10 nouveaux partenaires
 - 15 ateliers mis en place
-
- ✓ Des acteurs très concernés qui ont pris la mesure de l'opportunité offerte par la PRAMCA
 - ✓ Un recrutement des patients en augmentation
 - ✓ Des actions citoyennes

Actions menées 2019

- 27 actions retenues
- 14 ateliers
- Mise en place de nouveaux partenariats avec les organismes de sécurité sociale (MSA, CPAM, MGEN) et le Pôle d'équilibre territorial et rural Ornano Taravo Valinco Sartenais
- ✓ Réajustement des actions sur le rural
- ✓ Lien avec les dispositifs existants : CLS, PETR de Corse du Sud

Cela nous permet de travailler de manière transversale et ouvre des portes notamment sur le rural afin de pallier à certaines difficultés rencontrées et connues.

Recherche interventionnelle

Recherche interventionnelle

« L'Éducation thérapeutique du patient et inégalités de santé : le cas de la Corse »

Marie-Amélie DOLCEROCCA Sciences de l'éducation à l'Université de Corse
(UMR LISA 6240 CNRS)

- Définition de la problématique en lien avec le cahier des charges et une problématique régionale :
 - Les maladies chroniques
 - L'éducation thérapeutique du patient
 - L'empowerment
 - Les inégalités sociales et territoriales de santé
- Méthodologie :
 - Repose sur l'interdisciplinarité
 - Un terrain d'étude : Diabétiques de type 2, patients, aidants, professionnels, pris dans un processus d'ETP
 - L'objectif est de comprendre l'impact de cet « accompagnement » sur le quotidien des malades

Evaluation

Evaluation

Elle se situe à différents niveaux :

- Du dispositif :
 - Direction Générale de la santé a mandaté une équipe de recherche LEPS Paris 13
 - Elle repose sur différents critères qui portent sur l'empowerment individuel, empowerment collectif, empowerment organisationnel, ainsi que sur environnement capacitant
 - Avec des critères à coconstruire et à renseigner, qui constituent un « fil rouge »
 - Un important travail en interne
 - Des actions :
 - Avec des critères à renseigner, définis dans le cadre de l'évaluation nationale
 - Evaluation effectuée par les acteurs eux-mêmes
- Enjeu : Adaptation de la plateforme en continu en fonction des retours du terrain, de la recherche interventionnelle et du cadre évaluatif.

Perspectives

- Poursuite des partenariats et des actions

- A court terme
 - Mise en place d'une formation-action sur l'empowerment, Décembre 2019
 - Exposition sur les maladies chroniques, Décembre 2019.

- A moyen terme
 - Présentation de la PRAMCA au comité d'évaluation national « Accompagnement à l'autonomie en santé » Janvier 2020.



Merci de votre attention